

Iran : il décapite sa femme de 17 ans dans un crime d'honneur et exhibe sa tête coupée dans la rue

écrit par Jules Ferry | 8 février 2022



L'Iran chiite n'a fait aucun effort pour incarcérer un homme qui a décapité sa femme de 17 ans et a fait défiler sa tête dans la rue avec le sourire, comme on peut le voir sur les photos. Pour lui, c'était son droit religieux de faire cela, pour préserver l'« honneur » de sa famille.

Les médias iraniens ont en fait pris des mesures pour protéger l'auteur du crime : « *L'organisme de surveillance des médias iraniens a réagi rapidement et a interdit l'agence de presse Rokna, qui a été la première à diffuser les images du tueur portant la tête de sa femme.* »

En tant que « *propriétaires du sang* », les membres de la famille immédiate « *sont autorisés à demander l'exécution pour le meurtre de leur proche, c'est pourquoi la plupart des crimes d'honneur restent impunis.* »



Mona Heydari, 17 ans, décapitée par son mari

Nouveau crime d'honneur en Iran : un jeune homme anonyme a décapité sa femme de 17 ans et exhibé sa tête dans les rues.

L'homme a décapité sa femme devant de nombreuses personnes sur une place de la ville, puis a défilé dans la ville avec la tête de sa femme dans sa main, le 5 février. La vidéo de l'homme marchant dans les rues avec un couteau et la tête de sa femme dans les mains est devenue virale sur les réseaux sociaux.



Le meurtre s'est produit samedi dans la ville d'Ahvaz, dans le sud-ouest du pays, lorsque la jeune femme a été ramenée de Turquie, où elle s'était rendue pour des raisons inconnues.

Son père a aidé le mari à ramener la femme dans le pays.

Le mari et son frère, qui ont apparemment commis le meurtre ensemble, ont été arrêtés.

L'organisme iranien de surveillance des médias a réagi rapidement et a interdit l'agence de presse Rokna, qui avait été la première à diffuser les images du tueur portant la tête de sa femme.

Les meurtres d'honneur sont fréquents dans certaines régions d'Iran, principalement en raison des croyances sociétales, du laxisme des lois de la République islamique et de la légèreté des peines encouragées par ce comportement.

L'article 630 de la Constitution exempte de peine un mari qui tue s'il est témoin d'un adultère.

Selon une ONG de défense des droits des femmes à Ahvaz, environ 60 femmes ont été victimes de crimes d'honneur au cours des deux dernières années, dont certaines avaient 10 ou 15 ans. Aucun des auteurs de ces crimes n'a été traduit en justice, la plupart des familles n'ayant même pas porté plainte.

La revue médicale The Lancet a publié un article en octobre 2020, affirmant qu'au moins 8 000 crimes d'honneur ont eu lieu en Iran entre 2010 et 2014, mais que seuls quelques-uns ont été signalés.

Selon la charia, seuls les « *propriétaires du sang* » (les membres de la famille immédiate) sont autorisés à demander l'exécution pour le meurtre de leur proche, par conséquent la plupart des crimes d'honneur restent impunis....

[Iran International](#)